

**WEBINAIRE CHINE – EUROPE :
COOPÉRATION, COMPÉTITION, CONFRONTATION**

LES 15 ET 22 OCTOBRE 2021 (9H00 – 12H00 CEST)



**EN PARTENARIAT AVEC LE
COMITÉ FRANCE CHINE,**

AVEC TRADUCTION SIMULTANÉE FRANÇAIS – CHINOIS



COMITÉ FRANCE CHINE

— **SINCE 1979** —

法中委员会

VINGT ANNÉES APRÈS L'ACCESSION DE LA CHINE À L'OMC, LES ÉCONOMIES EUROPÉENNE ET CHINOISE RESTENT LIÉES ET S'ADAPTENT AUX NOUVEAUX VISAGES DE LA MONDIALISATION, QUE CE SOIT EN EUROPE (AFFIRMATION DE L'EUROPE PUISSANCE) OU DANS L'ESPACE PACIFIQUE (RCEP ET ZONE INDO PACIFIQUE).

DANS CE CONTEXTE, LA CHINE ET L'UNION EUROPÉENNE ONT ARRÊTÉ LES PRINCIPES DE L'ACCORD GLOBAL SUR L'INVESTISSEMENT (CAI), LE 30 DÉCEMBRE 2020.

CET ACCORD EST ANNONCÉ COMME UN ACCORD D'INVESTISSEMENT DIT « DE NOUVELLE GÉNÉRATION » EN CE SENS QU'IL CONTIENDRA NON SEULEMENT DES CLAUSES HABITUELLES RELATIVES À LA PROTECTION DES INVESTISSEMENTS RÉCIPROQUES, MAIS ÉGALEMENT DES DISPOSITIONS DANS DES MATIÈRES ESSENTIELLES : PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE, DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT, CONCURRENCE ET SÉCURITÉ, DROIT DU TRAVAIL ET RESPONSABILITÉ SOCIALE, ETC.

CET ACCORD ET SA NÉGOCIATION SONT POUR L'INSTANT SUSPENDUS ; LES ANNÉES 2021 ET 2022 SERONT DÉTERMINANTES À TOUS ÉGARDS.

EN CONTREPOINT DE CET INSTRUMENT DE COOPÉRATION ET DE CONVERGENCE, LES PROCESSUS JURIDIQUES INTERNATIONAUX ONT FAIT APPARAÎTRE L'IMPORTANCE DE PROCÉDÉS PLUS AMBIGUS DE COMPÉTITION / CONFRONTATION / DOMINATION QUE LES JURISTES REGROUPENT SOUS LE TERME D'EXTRATERRITORIALITÉ, DONT L'UNE DES CARACTÉRISTIQUES EST QU'ILS SONT FRÉQUEMMENT VÉHICULÉS PAR LES NOUVELLES NORMALISATIONS ET INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES DANS LESQUELLES LA CHINE EXCELLE : ÉCONOMIE NUMÉRIQUE, TRANSPORTS, ÉNERGIE, TÉLÉCOMMUNICATIONS.

L'OBJECTIF DU WEBINAIRE EST DE FAIRE LE POINT DE L'UN ET L'AUTRE DE CES FAITS, ET D'Y PROCÉDER AVEC LA CONTRIBUTION D'EXPERTS QUALIFIÉS EUROPÉENS ET CHINOIS.

L'EXTRATERRITORIALITÉ 15 OCT. 2021

9H00 OUVERTURE PAR ROBERT GUILLAUMOND, PRÉSIDENT DE L'AFCD

EXTRATERRITORIALITÉ ET MESURES DE DÉFENSE

9H00 – 9H10

PRÉSENTATION DU THÈME MATHIAS AUDIT

AVOCAT ET PROFESSEUR AGRÉGÉ DES FACULTÉS DE DROIT À L'ÉCOLE DE DROIT DE LA SORBONNE (UNIVERSITÉ DE PARIS 1).

9H10 – 10H00

EXTRATERRITORIALITÉ ET MESURES DE DÉFENSE

MODÉRATEUR : MATTHIEU QUINIOU, AFCDE

L'EXTRATERRITORIALITÉ AUX CARACTÉRISTIQUES CHINOISES

ZHOU YONG, AVOCAT JUNHE BEIJING

LES RÉPONSES FRANÇAISE ET EUROPÉENNE.

ERIC RUSSO, AVOCAT – ANCIEN MAGISTRAT

L'AÉRONAUTIQUE CIVILE

10H00 – 11H00 MODÉRATEUR : CHRISTIAN BRET, AFCDE

L'ARCHITECTURE MONDIALE DES NORMES : VERS UN ÉCHANGE DES PROCÉDÉS DE CERTIFICATION INDUSTRIELLE. L'EXEMPLE DU BASA UE-CHINE

LAURE DERON, AVOCAT

TRANSFERTS DE TECHNOLOGIE : LES MESURES DE PROTECTION DU SAVOIR-FAIRE INDUSTRIEL À L'ÉPREUVE DES ACCORDS CONCLUS AVEC LA CHINE

VINCENT CORREIA, PROFESSEUR DE DROIT PUBLIC ET DROIT DE L'AÉRONAUTIQUE À L'UNIVERSITÉ PARIS SUD SACLAY

LE POINT DE VUE DE L'ENTREPRISE : LES NOUVELLES PERSPECTIVES ET LES DÉFIS SOUS-JACENTS DE L'ÉMERGENCE D'UNE INDUSTRIE AÉRONAUTIQUE CHINOISE.

WANG DADONG, VP AIRBUS CHINE

TRAÇABILITÉ ET MARQUAGE DE CONFORMITÉ

11H00 – 12H00 MODÉRATEUR : SYBILLE DUBOIS-FONTAINE, COMITÉ FRANCE-CHINE

DANS LES SECTEURS INDUSTRIELS (NUCLÉAIRE, AUTOMOBILE, AÉRONAUTIQUE, ETC.).

YANNICK MERIGUET, BEAGLE CONSULTING

DANS L'AGROALIMENTAIRE

COMITÉ FRANCE CHINE

DE LA RESPONSABILITÉ DU FAIT DES PRODUITS.

XU JUN, AVOCAT WANG JING & CO. , BEIJING – SHANGHAI

CONCLUSIONS DE LA MATINÉE

L'ACCORD GLOBAL SUR L'INVESTISSEMENT UE - CHINE 22 OCT. 2021

9H00 OUVERTURE PAR ROBERT GUILLAUMOND, PRÉSIDENT DE L'AFCD

PORTÉE GÉOPOLITIQUE DE L'ACCORD

9H00 – 10H00

MODÉRATEUR : SYBILLE DUBOIS-FONTAINE, COMITÉ FRANCE-CHINE

DU POINT DE VUE DE L'EUROPE

MAURICE GOURDAULT-MONTAGNE, DIPLOMATE

DU POINT DE VUE DE LA CHINE

WANG BOMING, SEEC MEDIA GROUP

ACCORD UE-CHINE À LA LUMIÈRE DES GRANDES TENDANCES ACTUELLES DU DROIT INTERNATIONAL DES INVESTISSEMENTS

ARNAUD DE NANTEUIL, PROFESSEUR AGRÉGÉ À L'UNIVERSITÉ DE DROIT PARIS EST CRÉTEIL

NOUVELLES TECHNOLOGIES ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

10H00 – 11H00

MODÉRATEUR : FRANCK DESEVEDAVY, AFCD

L'APPORT DE L'ACCORD UE-CHINE ET LE RISQUE DE « DÉCOUPLAGE » TECHNOLOGIQUE ET/OU NORMATIF

GILBERT REVEILLON, CHEF D'ENTREPRISE ET PRÉSIDENT TIC ET ECONOMIE NUMÉRIQUE AU CNCCEF

L'ENJEU DES MONNAIES NUMÉRIQUES DE BANQUES CENTRALES

MATTHIEU QUINIOU, AVOCAT

LES SAISIES IMMATÉRIELLES INTERNATIONALES (DONNÉES PERSONNELLES, SECRETS D'AFFAIRES...).

ZHANG QIAN, ALIBABA CLOUD - SENIOR LEGAL COUNSEL

SERVICES FINANCIERS ET NORMES

11H00 – 12H00

MODÉRATEUR : JACQUES TAQUET, CNB

L'APPORT DE L'ACCORD UE-CHINE SUR LES SERVICES DE BANQUE ET ASSURANCE

PAUL YANG, HEAD OF ASIA PACIFIC, BNP PARIBAS

LA QUESTION DES NORMES COMPTABLES ET FINANCIÈRES: UNIFORMISATION FORMELLE ET PRATIQUES DIFFÉRENCIÉES.

JULIE LAULUSSA, HEAD OF MAZARS CHINA

CONCLUSION



EN PARTENARIAT AVEC



ET AVEC LE SOUTIEN DE